

**EVBVS**

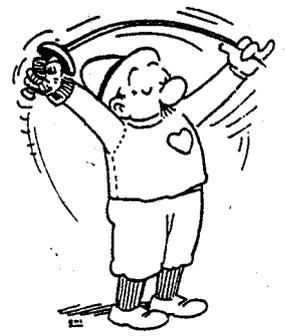
**E**scimeurs

**V**étéran

**B**elges / **B**elgische

**V**eteranen

**S**chermers



Anvers, le 18 novembre 2011.

Aux Cercle affiliés à la Ligue Francophone des Cercles d'Esclime

Chers amis,

Par la présente nous faisons appel à tous les cercles belges (Bond et Ligue) pour l'organisation des championnats de Belgique vétérans, étant entendu que cela doit se passer en deux jours, pas nécessairement consécutifs :

- le samedi pour le fleuret et le sabre
- un pour l'épée

Pour info, le cerle de la Sauvenièrre a déjà présenté sa candidature pour le we des 3 et 4 mars 2012, comme suit :

Samedi 3 mars 2012                      fleuret et sabre  
Dimanche 4 mars 2012                  épée

C'est le but de cette lettre.

Critères :

de préférence un samedi, ceci pour permettre l'organisation éventuelle d'un souper à l'issue des compétitions.

4 pistes,

2 présidents de jury par PVA, à défrayer par l'organisateur (€ 50 + tickets repas et boissons)

Directoire Technique par l'EVBVS (nous-mêmes), l'EVBVS peut fournir des cartons de poules.

Droit d'inscription pour l'organisateur (max € 10/tireur-se),

Fourniture des médailles par l'organisateur.

Inscriptions : date de clôture 10 jours avant la date de la manifestation, avec comme critères :

paiement de l'inscription aux championnats sur place

ceux n'ayant pas encore réglé leur cotisation devront le faire aussi sur place.

**IMPORTANT** : date limite à respecter, les inscriptions tardives ne seront plus prises en considération, quels que soient les motifs.

En effet, les championnats vétérans sont des championnats officiels et tombent donc sous les mêmes règles que les autres championnats de Belgique.

Présentation de la licence : dans la convocation, il sera stipulé que les licences seront contrôlées le jour des championnats.

Cela permettra également de contrôler les dates de naissance.

Les tireurs devront donc se munir de cette preuve, ou une déclaration écrite du président du cercle, au cas p ex où la licence ne serait pas encore on ordre.

Pres : Rudi Coessens

Tel: +32 (0)3 321 96 79

[Rudycoessens@hotmail.com](mailto:Rudycoessens@hotmail.com)

Tres : Jacques Houdart

Tel: +32 (0)2 358 50 02

[Fb400866@skynet.be](mailto:Fb400866@skynet.be)

Sec : Paul Van Agtmael

Tel +32 (0)3 233 46 57

[Paulvanagtmael@skynet.be](mailto:Paulvanagtmael@skynet.be)

Banque / Bank : 088-2122915-65

## **EVBVS**

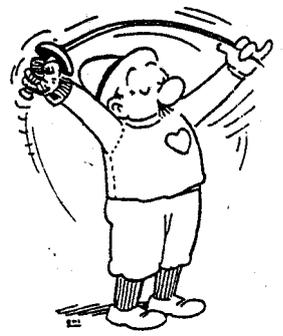
**E**scimeurs

**V**étérans

**B**elges / **B**elgische

**V**eteranen

**S**chermers



Sans cela, le tireur (la tireuse) ne pourra pas tirer.

Les normes européennes prévoient qu'un tireur européen et résident en Belgique peut participer aux championnats nationaux.

Conditions :

- Être ressortissant d'un pays de l'EU
- Être détenteur d'une licence d'un club belge
- Résider en Belgique depuis plus de 6 mois avant la date de compétition

Rappel : l'EVBVS dispose de pistes Artos, qui peuvent être louées.

Renseignements chez Guy Goffin : [guy.goffin@cybernet.be](mailto:guy.goffin@cybernet.be)

Veillez envoyer votre candidature chez le Président Rudy Coessens ou chez le Secrétaire Paul Van Agtmael, pour **le 15 décembre 2011 AU PLUS TARD**.

Il ne sera pas tenu compte de candidatures passées cette date.

Dans l'attente

Merci d'avance

Salutations amicales et sportives

Paul Van Agtmael

PS Cette lettre est envoyée aux deux ligues, à tous les cercles belges, et aux membres de l'EVBVS.

Pres : Rudi Coessens  
Tel: +32 (0)3 321 96 79  
[Rudycoessens@hotmail.com](mailto:Rudycoessens@hotmail.com)

Tres : Jacques Houdart  
Tel: +32 (0)2 358 50 02  
[Fb400866@skynet.be](mailto:Fb400866@skynet.be)

Sec : Paul Van Agtmael  
Tel +32 (0)3 233 46 57  
[Paulvanagtmael@skynet.be](mailto:Paulvanagtmael@skynet.be)

Banque / Bank : 088-2122915-65